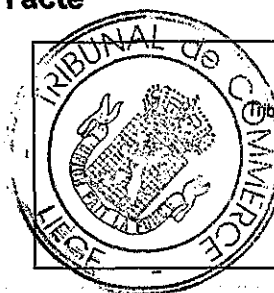


**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17079691



Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

26 MAI 2017

Greffier
P.O. Le greffier,

N° d'entreprise : 0421.392.249

Dénomination

(en entier) : **Centre Provincial Liégeois de Productions Animales A.S.B.L.**

(en abrégé) : **CPL-Animal ASBL**

Forme juridique : ASBL

Siège : La Haye 9 à 4910 THEUX

Objet de l'acte : Nouvelles délégations

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 février 2017

4) Décharge des Administrateurs

Monsieur Alfred Osseman et Madame Maria De Bondt ont présenté leur démission du CA et de l'AG. Celle-ci les accepte à l'unanimité.

* (voir plus bas).

6) Nouvelles délégations

L'AG acte le retrait des délégations de la gestion journalière et de la signature à Monsieur Marc Ancia qui intègre à temps plein les Services Agricoles et qui demande à être déchargé de la signature ainsi que de la gestion journalière à partir du 1^{er} mars 2017.

Monsieur Alexis Dengis est confirmé en tant que délégué à la gestion journalière avec un droit de signature pour toute dépense routinière inférieure à 8 500 €.

Monsieur Julien Mestrez est chargé de la représentation.

* N.B. : entretemps, Monsieur Alfred OSSEMAN a renoncé à sa démission et reste Représentant de la Province de Liège au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale du CPL-ANIMAL AS

Déposé en même temps :

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 février 2017
- le procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 août 2016
- l'e-mail de M. Alfred OSSEMAN.

Alexis Dengis,
Délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2017 - Annexes du Moniteur belge